

Destiné à l'ensemble des professionnels du spectacle vivant, ce guide, conçu comme un outil pratique, a pour objectif de favoriser l'accessibilité des lieux et de l'offre culturelle.

Il éclaire sur les enjeux liés aux questions d'accessibilité.

Il rappelle les obligations réglementaires.

Il informe sur les différentes situations de handicap.

Il apporte des conseils pour l'accueil d'artistes en situation de handicap.

Il recense également les bonnes pratiques, les savoir-faire et les avancées observées au sein des structures culturelles dédiées au spectacle vivant.

Le guide est accessible en ligne :

<http://www.culture.gouv.fr/handicap>



Accessibilité et spectacle vivant

Accessibilité et spectacle vivant

Guide pratique



**Accessibilité
et spectacle vivant
Guide pratique**

Une collection de guides pratiques

Le ministère de la Culture et de la Communication a entrepris la réalisation d'une série de guides pratiques de l'accessibilité. Après le premier volume, de portée générale, paru en février 2007, ce deuxième volume est consacré au spectacle vivant.

La publication de ces guides est coordonnée par la Mission pour le développement des publics à la Délégation au développement et aux affaires internationales.

Version en ligne, respectant les normes d'accessibilité : <http://www.culture.gouv.fr/handicap>

Le guide *Accessibilité et spectacle vivant* est une coréalisation du ministère de la Culture et de la Communication et du Centre national de ressources pour l'accessibilité des loisirs et de la culture (Cemaforre). Il est soutenu par le Fonds social européen (programme Equal : « Les temps pour vivre »).

Remerciements

Ce guide n'aurait pu être réalisé sans l'aide précieuse :

- du comité de pilotage qui a accompagné la rédaction de cet ouvrage : René Bruneau, UNISDA (Union nationale pour l'insertion sociale des déficients auditifs) ; Francine Challengeas, association Clair-Obscur ; Roger Chatelard, APAJH (Association pour adultes et jeunes handicapés) ; Philippe Fangeas, Association française des orchestres ; Alain Faure, UNAPEI (Union nationale des amis et parents d'enfants inadaptés) ; Claude Godard, Centre des monuments nationaux ; Christian Hérouard, scène nationale de Sceaux Les Gémeaux ; Stéphane Judé, IVT (International Visual Theatre) ; Gillette Labory, AVH (association Valentin-Haüy) ; Frédéric Ledu, association Accès-Culture ; Nicolas Noël, association Têties et Biberons ; Andrée Pascaud, Théâtre national de Strasbourg ; Anne-Edith de Penguern, Direction de la musique, de la danse, du théâtre et des spectacles ; Gérard Prier, APF (Association des paralysés de France) ; Laetitia Bertholet, Archimed ; Emmanuelle Schweig, Direction régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France ;
- de ceux qui ont répondu positivement aux demandes d'interviews : Fabien Jannelle, ONDA (Office national de diffusion artistique) ; Frédéric Ledu, Accès-Culture ; Andrée Pascaud, Théâtre national de Strasbourg ;
- des établissements culturels et des prestataires qui ont fourni les photos et les documents d'illustration ;
- des référents culture des associations représentatives des personnes handicapées ;
- des correspondants handicap des services déconcentrés du ministère.

Responsable de la publication

Anne Minot, chef du bureau de l'éducation et des pratiques artistiques et culturelles pour la Direction de la musique, de la danse, du théâtre et des spectacles.

Coordination éditoriale

Sandrine Sophys-Veret, chargée de mission, correspondante générale de la mission Culture et Handicap pour la délégation au développement et à l'action internationale.

Conception, rédaction et suivi de réalisation

André Fertier, Myrha Govindjee, Dominique Carliez (Cemaforre)

Collaborations

Patrick Facchinetti (Cultures, publics et territoires)
Emma Bockor (DMDTS)
Nadhia Sahmi (cabinet Handigo)

Conception graphique,

assistance à l'édition et direction artistique

Sophie Costamagna

Secrétariat de rédaction et mise en pages

Marie-Christine Gaffory / Callipage

Impression

Castueras Industrias Graficas, S.A.
Imprimerie Laville (braille)

Dépôt légal : janvier 2009

ISBN : 978-2-917677-00-1

Accessibilité et spectacle vivant Guide pratique

Préface

Voici le deuxième volume de la collection programmée par le ministère pour guider les équipes professionnelles dans la mise en œuvre de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. Il est l'occasion pour le ministère de réaffirmer son engagement dans cette mise en œuvre en éclairant les problématiques du spectacle vivant. Permettre à chacun, qu'il soit spectateur ou acteur, de se sentir accueilli dans les lieux de spectacles et de pouvoir rencontrer les œuvres et les artistes, dans un climat de convivialité et de partage des différences, telle est la responsabilité donnée par la loi aux établissements de création et de diffusion qui remplissent une mission de service public. De nombreuses équipes se sont déjà mises au travail et font preuve d'une

Christine Albanel

Ministre de la culture et de la communication

grande inventivité. Il faut maintenant que toute structure de diffusion du spectacle vivant construite durablement une meilleure qualité d'accueil et d'offre culturelle pour tous.

Le chantier est vaste, les enjeux sont ceux de la démocratisation culturelle et de l'élargissement des publics.

Le guide *Accessibilité et spectacle Vivant* a pour but de guider les équipes des structures de diffusion dans la démarche d'accessibilité pour tous.

Sa réalisation est le fruit d'une collaboration étroite entre la DMDTS et le Centre national de ressources pour l'accessibilité des loisirs et de la culture (Cemaforre), responsable de sa rédaction, sous le regard vigilant de représentants de professionnels de la diffusion et des associations de personnes handicapées.

Je souhaite que cet ouvrage donne envie à toutes les équipes professionnelles concernées de s'engager dans cette voie et qu'il facilite leur démarche en ce sens.

Accessibilité et spectacle vivant

Au fil des années, s'est affirmée la prise de conscience de la nécessité de prendre en considération les personnes handicapées en respectant leurs droits.

En 1993, le droit des personnes handicapées à accéder à la vie culturelle est rappelé solennellement par les Nations unies dans la résolution 48/96.

En 2002, cette exigence est introduite dans la loi française de modernisation.

En 2005, cette obligation est précisée dans ses modalités d'application dans la loi du 11 février pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Ce guide a pour objectif d'accompagner les établissements du spectacle vivant dans leurs nouvelles responsabilités :

- Éclairer les enjeux liés aux questions d'accessibilité
- Présenter la réglementation et ses implications pour le spectacle vivant
- Informer sur les démarches à suivre
- Donner des exemples de réalisation
- Indiquer les ressources disponibles et favoriser ainsi une meilleure intégration des personnes handicapées dans la vie des établissements du spectacle vivant.

Table des matières

Qu'est-ce que l'accessibilité ?

- 12 L'accessibilité, un concept élargi
- 14 L'accessibilité, une obligation légale
- 16 Que veut dire « être accessible » pour un lieu de spectacle ?
- 18 Comment rendre son établissement accessible ?

Politique des publics

- 24 Inciter et solliciter
- 26 Informer et communiquer
- 34 Accueillir

Accessibilité des spectacles

- 44 Les spectacles naturellement accessibles
- 46 Les aides techniques et humaines
- 50 Les modalités de mise en œuvre
- 54 Des spectacles à la rencontre des publics

L'offre d'actions culturelles

- 58 Médiations autour des spectacles
- 60 Pratiques artistiques

Programmer des artistes en situation de handicap

- 64 Repérer les artistes en situation de handicap
- 74 Préparer l'accueil des artistes en situation de handicap
- 76 Communiquer sur ces spectacles

Mieux connaître les publics en situation de handicap

- 80 Comment définit-on le handicap ?
- 82 Les grandes familles de handicap
- 86 Handicaps invisibles et trompeurs
- 88 Handicaps limités dans le temps

Mise en conformité de l'établissement

- 92 Normes réglementaires
- 106 Mise en application de la loi

Pour résumer

- 108 Quatre grands principes d'action

Trouver des soutiens et des conseils

- 112 Les dispositifs de collaboration
- 116 Les partenaires institutionnels
- 118 Les associations nationales représentatives des personnes en situation de handicap
- 120 Les institutions sanitaires et sociales
- 126 Les pôles nationaux de ressources
- 127 Les réseaux
- 128 Les portails Internet
- 129 Les festivals « culture et handicap »
- 130 Se documenter
- 136 Textes de référence, quelques repères